

# Annexe au préavis 40/2026 - Commentaires sur les comptes de fonctionnement et d'investissements 2025

---

## **0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **0110 Législatif**

#### 01100.3000.00 Salaires des autorités et commissions

L'augmentation du montant global est liée aux votations fédérales et cantonales ainsi qu'au nombre de préavis municipaux déposés et étudiés par les commissions. Un montant de CHF 1'130 a été comptabilisé au titre des indemnités 2024 et 2025 versées aux délégués du législatif représentant la commune de Burtigny au sein de la Région de Nyon.

### **0120 Exécutif**

#### 0120.3000.00 Salaires des autorités

Le dépassement budgétaire de CHF 14'203 est dû aux vacances supplémentaires versées aux membres de l'exécutif pour la gestion de divers dossiers, ainsi que pour les nombreuses interventions liées à la pollution du réseau d'eau potable. Il est à relever que la Municipalité a fonctionné à partir du 17 juin à 5 membres.

#### 01200.3099.00 Denrées alimentaires

Ce poste regroupe l'ensemble des dépenses liées à la vie sociale de la commune, notamment les fêtes villageoises (1er août, apéritif des Fontaines, etc.), le repas et les cadeaux de fin d'année destinés aux collaborateurs, le martelage annuel, le jumelage, la visite du préfet ainsi que les commandes annuelles de vin pour les réceptions.

### **0210 Administration des finances et des contributions**

#### 0220. Administration générale

#### 02200.3132.00 Honoraires et frais d'expertises

Les dépenses sont conformes au budget. En comparaison des comptes 2024, l'augmentation des charges est due aux nombreuses analyses d'eau effectuées pendant et après la période de pollution estivale (CHF 10'707.33). Le montant de CHF 8'512.88 correspond aux prestations de la société Pro Archive, mandatée pour assurer la maintenance des archives communales à raison de plusieurs interventions par année.

### **0290 Bâtiment PA – Auberge communale**

#### 02901.3144.00 Entretien des bâtiments, immeubles

Des travaux urgents ont dû être effectués :

- Commande du bar réfrigéré (CHF 15'000.-) et premier acompte pour les travaux d'installation, CHF 13'638.- À cela s'ajoute un acompte à la commande d'un meuble de rangement en bois pour CHF 7'404.85.
- Un WC a été remplacé pour un montant de CHF 978.85.
- Le lave-vaisselle a dû être renouvelé en urgence pour la somme de CHF 7'961.55.

#### 02902.3144.00 Entretien des bâtiments, immeubles

La porte d'entrée de l'administration communale a été remplacée par un modèle en bois sécurisé, à l'épaisseur renforcée et doté d'une isolation phonique, pour un montant de CHF 3'172.85. Cette dépense ne figure pas au budget.

Les appliques de la Salle communale ont été remplacées pour un montant de CHF 2'035.40, les ampoules correspondantes n'étant plus disponibles dans le commerce.

## **1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE, DÉFENSE**

### **162 Défense civile**

#### 16200.3611.00 Parts aux canton et concordats

Conformément à la convention canton-communes relative à l'abri de protection civile, un solde excédentaire de CHF 15'800.15 a été reversé au canton.

## **3 CULTURE, SPORT, LOISIRS, ÉGLISE**

### **329 Culture non mentionné ailleurs**

#### 32900.3105.00 Denrées alimentaires

#### 32900.3130.00 Prestations de services de tiers

CHF 10'839.07 comprennent, entre autres, le repas et la sortie des Aînés (tous les 2 ans), l'apéritif des nouveaux habitants (tous les 2 ans), les cadeaux aux orateurs du 1<sup>er</sup> août (2024 et 2025), la venue du Père-Noël et les ateliers d'art-thérapie pour seniors à Le Vaud.

### **3420 Parcs et promenades**

#### 34200.4631.00 Subvention des cantons et concordats

Le montant de CHF 1'444.- correspond à la subvention annuelle, fixée à 50 ans, pour l'aménagement de la grande Zone Humide des Mouilles.

### **3500 Église et affaires religieuses**

#### 35000.3144.00 Entretien des bâtiments, immeubles

Le dépassement budgétaire de CHF 4'750.60 est dû à des travaux d'abattage sanitaire d'arbres ainsi qu'à un léger dépassement sur la réparation de deux petites fenêtres.

## **6. TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**

### **615 Routes communales**

#### 61500.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures

Ce compte comprend le petit matériel de voirie : peinture pour la réalisation de bancs et de tables en bois, plaque vibrante pour les routes, aspirateur industriel à poussières, produits spéciaux pour le nettoyage des fontaines, graisses et lubrifiants, frais liés au fonctionnement du véhicule. Le poste est en diminution comparé aux comptes 2024, toutefois il dépasse les prévisions budgétaires 2026.

#### 61510.3132.00 Honoraires et conseils externes, expertises, spécialistes, etc.

CHF 6'315.- se déclinent comme suit :

- Honoraires de Bernard Schenk & Associés pour l'étude du parking du battoir (cf. préavis 36/ 2021-2026), CHF 3'645.-
- L'entreprise Dépannage La Côte avait fait établir des plans pour la création de places de parc extérieures. La commune ayant décidé de reprendre ce projet de parking à son compte (cf. préavis 36/ 2021-2026), elle a racheté ces plans à l'entreprise pour un montant de CHF 2'670.-

#### 61500.3141.01 Entretien des routes, éclairage public

Ce poste comprend les frais de licence du programme de télégestion Exedra (CHF 2'049.-) pour l'éclairage public, ainsi que le remplacement des têtes de luminaires sur la route des Matagasses et le chemin des Oches. Ce projet a coûté moins cher que le montant budgété de CHF 40'000.-

## **7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **7100 Approvisionnement en eau**

#### 71000.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures

En raison de la pollution de l'eau potable, la commune a dû s'approvisionner en eau sur la commune de Begnins pour un coût total de CHF 3'009.25. Le prix du m<sup>3</sup> est fixé à CHF 1.-

#### 71000.3132.00 Honoraires conseils externes, expertises et spécialistes, etc.

Le dépassement de CHF 2'162.15 par rapport au budget s'explique par les prestations de l'entreprise Bovard & Fritsché pour la recherche de la source de pollution du réseau d'eau potable.

#### 71000.3143.00 Entretien d'autres travaux ou génie civil/ Approvisionnement en eau

Le dépassement budgétaire s'explique par certains travaux importants et urgents :

- Zone du Fau : Installation d'un clapet anti-retour (CHF 2'697.05).
- Chambre de captage en Lottafon : Intervention sur la bonde de vidange (CHF 5'962.20).
- Réservoir du Saugey : Divers travaux d'entretien et de sécurisation sur les deux cuves (CHF 4'000.15).
- Réservoir du Saugey : Divers travaux sanitaires (6'049.75)

#### 71000.4240.01 Taxes d'utilisation et prestations de service, taxes de raccordement

Le revenu de CHF 32'465.85 correspond à la taxe de raccordement EC/EU facturée au promoteur du projet de reconstruction du bâtiment ex Suboeno (route des Matagasses 62-64).

### **7101 Fontaines publiques**

#### 71010.3141.00 Entretien des fontaines

Un montant de CHF 19'805, non-budgété, a été consacré à la réalisation de l'avant-dernier tronçon de la nouvelle conduite d'alimentation de la fontaine du Logis, achevant ainsi les travaux entamés en 2022. Ce chantier, mené en plusieurs phases, se terminera en 2026.

## **8 ÉCONOMIE PUBLIQUE**

### **8200 Sylviculture**

#### 82000.3130.00 Prestations et services de tiers

#### 820000.4260.00 Ventes de bois

En 2025, le volume de bois exploité a été plus important qu'en 2024, avec notamment des lots comprenant du bois de service et du bois de déchetage (bois-énergie). Les charges se sont élevées à CHF 101'243.45 pour des ventes atteignant CHF 129'992.78, dégageant un bénéfice net de CHF 28'749.33 en faveur de la commune.

82000.4260.00 Remboursements de tiers et prestations de service, travaux pour tiers.

Ce poste comprend le remboursement des cotisations annuelles 2024 et 2025 par la Forestière, pour un montant de CHF 4'750.- Il est à rappeler que la commune a quitté cette association en 2024.

### **8400 Tourisme**

84000.3130.04 Honoraires informatiques

Le nouveau site Internet de la commune a coûté CHF 4'756.40 selon budget.

84000.4240.00 Parts aux communes et associations intercommunales

Le montant total facturé à la commune de Burtigny par Région de Nyon se monte à CHF 23'042.86. Il comprend la participation aux projets DISREN (CHF 7'835.67), la participation pour une mobilité collective et innovante (CHF 3'726.-), les cotisations par habitant, CHF 25.-/hab., (CHF 10'025.-) et la participation régionale au développement de tourisme de nature (CHF 1'200.-).

## **9 FINANCES ET IMPÔTS**

Voir les préavis « Comptes annuels pour l'exercice 2025 » et « Rapport de Gestion 2025 ».

### **9300 Péréquation financière et compensation des charges**

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) en 2025, la péréquation financière aux communes a changé non seulement de nom mais également de méthode de répartition par rapport aux comptes 2024. Bien que celle-ci demeure un poste significatif dans les finances communales, le nouveau mode de calcul s'avère plus avantageux pour la commune de Burtigny. En ajoutant la facture policière (11100.3611.00), la péréquation totale 2025 s'élève à un montant net de CHF 286'999.- contre CHF 446'659.- budgété en 2025. A noter que le montant net pour les comptes 2024 se chiffrait à CHF 497'264.40 sur la base de l'ancienne péréquation.